## Règles et conditions du jeu :

- Le présent jeu est destiné aux spectateurs qui voteront dans le cadre du Prix du public pour le meilleur film du 19<sup>e</sup> Festival du film français qui se tiendra du 23 au 30 novembre 2016 à Prague (ci-après « participants au jeu »);
- Le jeu est organisé par l'Institut français de Prague :
- Le jeu consiste à remplir un bulletin de vote au format papier distribué aux spectateurs lors des projections des films en compétition ;
- En remplissant le bulletin de vote tout participant est automatiquement inclus pour remporter le prix principal, à savoir 2 billets d'avion aller-retour pour Paris avec la société AIR FRANCE;
- Le gagnant sera annoncé le 30 novembre lors de la cérémonie de clôture du Festival par un représentant de la société AIR France. Le gagnant sera contacté par e-mail et son nom sera également annoncé sur le site officiel du festival www.festivalff.cz le 1 décembre 2016.
- Le prix principal, à savoir deux billets d'avion aller-retour, doit être réservé au plus tard 4 semaines avant le départ selon les préférences du gagnant. La réservation se fera en fonction des places disponibles et hors période de Noël et vacances de Pâques.
- Les billets d'avion peuvent être réservés uniquement sur les vols opérés par Air France et en classe économique et sont soumis aux Conditions Générales de Transport.
- Les billets d'avion doivent être émis avant le 15 décembre 2016 et sont valables pendant 6 mois (délais durant lequel doit s'effectuer le voyage). Le départ et l'arrivée doivent être effectué de et à Prague. Il est impossible de changer les noms des passagers et les dates du voyage après l'émission des billets.
- Les prix sont non transférables et non remboursables et ne peuvent pas être échangés contre une valeur pécuniaire.
- AIR FRANCE n'est pas responsable des frais de voyage supplémentaires ou d'autres frais occasionnés par l'utilisation du prix ou par sa non-utilisation.
- AIR FRANCE est autorisée à stocker les données personnelles suivantes des participants : prénom, nom de famille, adresse électronique. Les données personnelles des participants sont considérées comme ayant été communiquées par les titulaires autorisés de l'adresse électronique.
- Les participants autorisent AIR FRANCE à utiliser leurs données à des fins marketing, notamment l'envoi régulier des newsletters. Ils autorisent la société AIR FARNCE à les utiliser pour la promotion du jeu dans les médias.
- Les participants doivent avoir 18 ans minimum au moment du vote.
- Les employés d'AIR FRANCE, membres de leur famille, partenaires et personnes liées à l'organisation du jeu ne sont pas autorisés à participer au jeu.
- AIR FRANCE se réserve le droit d'exclure du jeu toute personne qui aurait enfreint les conditions du jeu ou y aurait participé d'une manière illégale.
- Les participants n'ayant pas indiqué toutes les informations obligatoires et donné leur accord avec les conditions du jeu, en seront exclus.
- AIR FRANCE s'engage à respecter strictement la confidentialité de vos données personnelles. La société ne partage pas les données personnelles avec un tiers sans l'accord préalable du participant. Pour plus d'information consultez la politique de sécurité et de confidentialité AIR FRANCE sur le site internet www.airfrance.cz.